ÉTÉ 2022

GUIDE DU PARENT
CAMPS DE JOUR RÉCRÉ-O-CAMPS

27 JUIN
AU
19 AOÛT

MOT DE LA DIRECTION

Chers parents,

Malgré les assouplissements sanitaires depuis le printemps 2022, notre but reste de procurer à vos enfants du plaisir à profusion. Notre organisation reste vigilante pour réduire les risques de propagations du virus. C'est pour cette raison que nous avons maintenu certaines règles sanitaires.

Nous vous invitons à consulter ce « Guide des parents » dans son entièreté afin que votre enfant puisse profiter au maximum de toutes les activités organisées.

Nous vous souhaitons un bel été !

L'équipe des camps de jour
de la Ville de Mirabel

TOUT DOIT ÊTRE IDENTIFIÉ AU NOM DE L'ENFANT.

Le camp de jour n'est pas responsable des pertes, des bris et des vols.

Coordonnées avant le 27 juin

☎ 450 475-8656

✉ loisirs@mirabel.ca

Coordonnées à partir du 27 juin

☎ RÉCRÉ-O-CAMPS : 450 475-2008, poste 4281

✉ camp@mirabel.ca

LA TROUSSE DU CAMPEUR

Assurez-vous que votre enfant ait tous les éléments suivants, et ce, tous les jours.

Tenue vestimentaire

- Chapeau, casquette ;
- Souliers ou sandales de sport (les gougounes et les crocs ne sont pas permis) ;
- Vêtements selon la température ;
- Cheveux attachés.

Dans la boîte à lunch :

- Un lunch froid (nous recommandons de mettre un jus glacé ou un bloc réfrigérant pour en assurer la fraîcheur dans la boîte à lunch);
- Bouteille d'eau;
- Deux collations.

Dans le sac à dos :

- Crème solaire ;
- Costume de bain ;
- Serviette de plage ;
- Chasse-moustiques ;
- Vêtements de pluie ;
- Vêtements de rechange.

Politique anti-noix

Les noix et le beurre d'arachides sont interdits sur le site du camp de jour. Par mesure de sécurité, les aliments contenant des noix seront confisqués (Le Nutella contient des noix).

Horaire journée d'animation
9 h à 16 h

Horaire service de garde
6 h 30 à 9 h & 16 h à 18 h

FONCTIONNEMENT ARRIVÉES ET DÉPARTS

Afin de réduire les risques de transmission, les parents ne pourront pas circuler sur les sites des camps de jour. Cette procédure nécessitera plus de temps. Nous vous remercions de votre patience.

ARRIVÉE :

- Le moniteur indiquera la présence de votre enfant sur la feuille prévue à cet effet.
- Vous n'aurez pas à signer de feuille de présence.
- Une fois la présence prise, votre enfant sera invité à aller rejoindre son groupe.

DÉPART:

- Vous devrez vous présenter à la table d'accueil et attendre à l'extérieur.
- Vous devrez donner le nom de votre (vos) enfant(s) ainsi que votre code secret de vive voix ou sur papier (si vous désirez inscrire votre code secret sur un papier, veuillez apporter votre propre papier et crayon lorsque vous viendrez chercher votre enfant).
- Le moniteur qui est assigné à l'accueil communiquera avec le moniteur du groupe de votre enfant afin que celui-ci se dirige vers la sortie avec ses effets personnels.

.

Si vous venez reconduire ou chercher votre enfant entre 9 h et 16 h, il est possible que vous soyez dans l'obligation de vous rendre directement à l'endroit où son groupe se trouve. Une affiche vous indiquera lieu

Lieux des sites		
SECTEURS	SITE # 1	SITE # 2
SAINT-AUGUSTIN	**Centre culturel du complexe Jean-Laurin** 8475,rue Saint-Jacques	**École des Blés-Dorés** 13000, rue Pierre-Perrin
SAINT-JANVIER	**École à l'Unisson** 13300, rue Paul VI	**École de la Croisée-des-Champs** 13705, rue Lacroix
SAINT-CANUT	**Centre culturel Patrick-Lepage** 9960, boulevard de Saint-Canut	
DOMAINE-VERT NORD	**Centre culturel Domaine-Vert Nord** 17530, rue Jacques-Cartier	

LE SERVICE DE GARDE

Heure : 6 h 30 à 9 h et 16 h à 18 h

- Le code secret vous sera demandé à la table d'accueil.
- L'enfant qui n'est pas inscrit au service de garde et dont le parent est en retard se joindra automatiquement à un groupe du service de garde.
- Le retard du parent dont l'enfant est inscrit au service de garde débute lors de la fermeture du service de garde, soit à partir de 18 h.

Frais de retard après 16 h

Les frais de retard, qui sont de 10 $ par tranche de 15 minutes, seront appliqués dès la première minute de retard. Une facture vous sera envoyée par courriel ; le montant est payable par carte de crédit à même votre dossier familial dans Sportplus.

Code secret

Lors du départ des enfants, le système du code secret permet de faciliter la gestion et d'accroître la sécurité.

Au moment de l'inscription, vous avez fait le choix d'un code secret, c'est-à-dire d'un mot de passe comprenant un seul mot. Par exemple : Mouton. Nous exigeons que vous mentionniez le code lorsque vous venez chercher votre enfant à la fin de la journée, que ce soit à sa sortie d'autobus ou au départ du Récré-o-camp ou du service de garde.

Il est de votre responsabilité de dire le code secret aux personnes de votre entourage qui ont la responsabilité de venir chercher votre enfant à votre place. Des procédures de vérification s'appliqueront si une personne n'a pas le code. Aucun moniteur ne peut laisser quiconque partir avec un enfant sans avoir effectué les vérifications nécessaires auprès des responsables.

Important :
Ce code sera demandé tous les jours lors du départ de l'enfant.
Cette procédure ne s'applique pas aux enfants qui ont l'autorisation de quitter seul.

INFO SANTÉ

Absence de votre enfant :
Vous ne devez pas téléphoner au camp pour signaler l'absence de votre enfant. Aucun appel ne sera fait par les responsables de camp de jour à ce sujet.

Les poux :
Tout enfant chez qui on détectera des poux sera invité à retourner à la maison et il ne pourra revenir au camp qu'après avoir reçu un traitement et seulement lorsque la situation sera entièrement rétablie.

Enfant malade ou blessé :
Vous devez prévoir un plan B pour venir chercher votre enfant au camp de jour lorsque nous vous téléphonons pour vous informer que votre enfant est malade ou blessé.

Épipen :
Si votre enfant possède un Épipen, assurez-vous qu'il puisse le porter sur lui à l'aide d'un petit sac attaché à la taille. Prenez note que si votre enfant a oublié son Épipen le matin, il sera retourné à la maison dans le but d'assurer sa sécurité.

La Ville de Mirabel ne se porte pas responsable des risques inhérents pouvant survenir au camp de jour (ex. : piqûre d'insectes, poux, herbe à puce, etc.) ***

MESURES SANITAIRES

- La Ville de Mirabel a mis en place les mesures nécessaires pour respecter toutes les règles de la Santé publique en vigueur.
- Si votre enfant présente des symptômes (toux, fièvre, mal de gorge), nous vous demandons de le garder à la maison pour 24 h.
- Vous devrez faire un premier test rapide lors de l'apparition des symptômes et un deuxième test rapide après 24 h. Si les deux tests sont négatifs, l'enfant pourra réintégrer son groupe après 24 h.

CODE DE VIE

Nous voulons nous assurer que les enfants et leurs parents acceptent et mettent en pratique ces règles afin d'avoir un été sécuritaire et agréable pour tous.

- J'adopte en tout temps une attitude respectueuse et un langage adéquat envers les autres enfants et l'équipe d'animation.
- Je me conforme aux consignes demandées par tous les adultes; j'évite la violence verbale ou physique.
- Je respecte les lieux et le matériel mis à ma disposition; je participe activement aux activités proposées.
- Je laisse à la maison mes effets personnels (IPod, cellulaire, bijoux, jeux…).

POLITIQUE DE MESURES DISCIPLINAIRES

La Ville de Mirabel se réserve le droit d'exclure un enfant qui adopte des comportements violents envers un membre du personnel, un autre enfant ou lui-même, ou qui présente un grave problème de conduite. De même, la Ville se réserve le droit d'expulser un enfant fugueur nuisant à sa sécurité ou à celle des membres de son groupe et du personnel. Le remboursement se fera au prorata du nombre de semaines non utilisées.

IMPORTANT
Tout enfant ayant une difficulté qui n'aura pas été spécifiée par le parent lors de l'inscription se verra automatiquement exclu du programme du camp de jour. De plus, le fait d'être inscrit dans le programme d'accompagnement n'exempte pas l'enfant des règlements du camp de jour, ainsi que de la politique comportementale.

EN CAS DE MAUVAISE CONDUITE ET/OU DE NON-RESPECT DES RÈGLEMENTS, VOICI LES PROCÉDURES QUI SERONT SUIVIES :

1- Avertissement verbal à l'enfant et appel aux parents.
2- Avertissement écrit (une lettre qui devra être signée par les parents).
3- Suspension d'un jour de l'enfant sera appliquée. L'enfant et le(s) parent(s) devront être rencontrés avant la réinsertion au camp de jour.
4- Renvoi de l'enfant.

Il est à noter que selon la gravité du geste, la Ville de Mirabel se réserve le droit d'omettre une ou plusieurs étapes.

LES THÉMATIQUES

Semaine 1 27 juin au 1er juillet Fermé 1er juillet	**Le bal masqué olé olé !** Un bal masqué parsemé de rebondissements aura lieu à Mirabel. Serez-vous capable de démasquer l'intrus de la soirée tout en vous confectionnant un masque digne des plus grands chefs-d'œuvre ? À vos habits !
Semaine 2 4 au 8 juillet	**Un monde de découverte** Venez avec nous faire la découverte de cultures d'ailleurs et ce qui les rend uniques. Au rendez-vous : voyage et apprentissage du monde de façon ludique !
Semaine 3 11 au 15 juillet	**Bienvenue dans l'univers de la musique!** Le pop, le hip-hop, le rock et même le classique seront abordés au cours de cette semaine qui sera haute en festivité! Fabrique tes instruments et viens danser avec nous!
Semaine 4 18 au 22 juillet	**Voyage à travers le temps** Une équipe d'archéologues a découvert des fossiles datant de la préhistoire ! Embarque dans le navire de Capitaine Labarque qui te mènera à l'île jurassique, le pays des Vikings et la mer des pirates !
Semaine 5 25 au 29 juillet	**Aquamania** Attention ! Cette semaine, des jeux aquatiques surprenants seront au rendez-vous. Venez découvrir différentes activités qui seront rafraîchissantes tout au long de la semaine !
Semaine 6 1er au 5 août	**Les bougeottes** Place aux activités sportives ! Cette semaine sera très appréciée des amateurs de sports qui ont besoin de bouger.
Semaine 7 8 au 12 août	**Un monde artistique** Des arts visuels aux arts de la scène, sans oublier l'art musical, venez vivre une semaine remplie d'activités d'initiation aux différentes formes d'art.
Semaine 8 15 au 19 août	**L'univers des jeux vidéo** Pac-Man, Sonic et Mario Bros seront à l'honneur lors de cette semaine dédiée au monde virtuel. Venez vous amuser avec une foule d'activités sous la thématique des jeux vidéo.

JOURNÉE TYPE

Heure	Activités
6 h 30 à 9 h	Service de garde
9 h à 9 h 45	Accueil des enfants et rassemblement
9 h 45 à 10 h 30	Bloc 1 d'activités thématiques et/ou jeux coopératifs
10 h 30 à 11 h 15	Bloc 2 d'activités thématiques et/ou jeux coopératifs
11 h 15 à 12 h	Bloc 3 d'activités thématiques et/ou jeux coopératifs
12 h à 13 h	Période de dîner
13 h à 13 h 45	Bloc 4 d'activités thématiques et/ou jeux coopératifs
13 h 45 à 14 h 30	Bloc 5 d'activités thématiques et/ou jeux coopératifs
14 h 30 à 15 h 15	Bloc 6 d'activités thématiques et/ou jeux coopératifs
15 h 15 à 16 h	Collation, rassemblement et prise des présences en fin de journée
16 h à 18 h	Service de garde

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT ET MODIFICATION À UNE INSCRIPTION

La Ville de Mirabel accorde un remboursement et/ou accepte une modification à une inscription aux parents présentant une preuve jugée pertinente démontrant que la situation est hors de son contrôle telle que : rapport médical, perte d'emploi, ordre de la cour, attestation de l'employeur certifiant une modification de la période de vacances et déménagement. Dans ces cas-ci, des frais de gestion de 15% seront retenus pour les semaines de camp annulées et/ou modifiées à celui demandant le remboursement ou une modification, sauf s'il s'agit d'un service ayant été annulé par la Ville elle-même.

Sur présentation d'un rapport médical attestant l'incapacité de l'enfant à fréquenter le camp de jour, un remboursement pourra être effectué moyennant des frais de gestion de 5 $ uniquement.

POLITIQUE DE DEMANDES SPÉCIALES OU DE CHANGEMENT DE GROUPE

Aucune demande de changement de groupe ou de jumelage avec des amis ou membres de la famille ne sera acceptée ainsi qu'aucun transfert d'inscription ne pourra être effectué par le parent. Cette politique s'applique pour les groupes des camps, les groupes du service de garde et les groupes de transport en autobus.

BONNE ÉTÉ !